El Lledoner

MAGAZINE

SORÈDE
solaire par nature



DOSSIER

Grand angle

LA SÉCURITÉ

OU COMMENT SE PROTÉGER LES UNS LES AUTRES

Pages 12 à 16

Bulletin Municipal 2024 • N°72

Suivez-nous sur **www.mairie-sorede.fr**

villedesorede

SOMMAIRE

VŒUX 2024 3

DANS LE RÉTRO 4

COMMERCES 5

HABITAT ET AMÉNAGEMENT URBAIN 6

AMÉNAGEMENT URBAIN STRUCTURANT 7

DÉVELOPPEMENT DURABLE 8-9

TRAVAUX 10-11

GRAND ANGLE
DOSSIER SÉCURITÉ 12 à 16

SPORTS & SANTÉ 17

ASSOCIATIONS ET JUMELAGE 18-19

VIVRE ENSEMBLE 20 à 23

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 24-25

TOURISME ET FESTIVITÉS 26-27

HISTOIRE ET PATRIMOINE 28-29

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 31

INFOS PRATIQUES 32

Bulletin d'information annuel réalisé par la municipalité.
Directeur de la Publication : Yves PORTEIX
Commission communication :
Cyril GASCHT, Marie-José MARY, Xavier PÉNEAU, Delphine COVILI, Bettina BAUER, Céline FIGUERAS, Béatrice DELAUNAY, Muriel BAISSET, Pascale BARTOLI
Crédits photos : Service communication, Jean-Louis Gary correspondant local L'Indépendant, Hervé Oriol correspondant Le journal Catalan

Chères Sorédiennes, Chers Sorédiens,



2024 a commencé par une belle soirée des vœux, au cours de laquelle nous avons pu échanger en toute amitié. Pour toutes celles et ceux qui n'ont pu être présents, vous pouvez retrouver le discours et le diaporama sur notre site internet. Je vous informe d'ailleurs que ce dernier sera refondu et modernisé en 2024 pour une information toujours plus accessible et interactive.

Comme chaque année, le Lledoner Magazine rend compte des réalisations de l'année passée et informe sur les projets à venir, portés par la commune, et toujours avec votre participation.

Car tout ce que mon équipe et moi-même faisons pour le village, nous le faisons avec vous et pour vous. Nous sommes interdépendants : nous avons besoin de vous pour réussir nos projets et vous pouvez compter sur nous pour vous épauler dans vos activités : je pense notamment aux associations et aux commerçants que nous aurons rencontrés les 8 et 12 février.

Je formule le vœu qu'au-delà de nos réunions, nous visions l'union, à travers, peut-être, la constitution d'une association de commerçants énergique et d'un comité des fêtes ambitieux, lesquels seraient des interlocuteurs privilégiés et directs de la municipalité pour faire vivre Sorède.

« Si tu veux marcher vite, marche tout seul ; mais si tu veux marcher loin, marche avec les autres. »

Proverbe africain

Sincèrement vôtre

Le Maire

Yves PORTEIX

CÉRÉMONIES ET RÉCOMPENSES

L'ensemble du personnel communal, les 41 agents et contractuels, se sont retrouvés, avec l'ensemble du Conseil Municipal, pour fêter ensemble la nouvelle année.

Être fiers de travailler pour son village et s'investir toujours plus au profit de ses habitants, voilà les deux ambitions pour les agents municipaux de Sorède.



Cérémonie vœux personnel 2024



Cérémonie de vœux à la population

Devant toujours autant de monde, en présence de nombreux maires du territoire, des représentants de l'Etat, de la Région Occitanie, du Département, du Pays et des partenaires institutionnels, M. le Maire a présenté les vœux du conseil municipal à la population.

Il a remercié toute son équipe, le Conseil Municipal des Enfants et toutes les bonnes volontés qui participent à la vie de Sorède. Par ces réalisations passées et à travers ses projets à venir, Sorède, dont l'ADN est Développement Durable, saura continuer à répondre aux défis qui se présentent à elle, à l'instar de nombreuses communes françaises : une urbanisation maîtrisée et végétalisée pour offrir des logements adaptés à toutes et tous dans un environnement de fraîcheur, une sécurité renforcée pour le bien commun, et l'adaptation des usages pour lutter contre le changement climatique.

➘ **Vous pouvez lire l'intégralité du discours sur le site internet de la mairie** https://www.mairie-sorede.fr/fr/toutes-les-actus/2718-actualite-617

Félicitations à **Sandrine MERZOUD** (1er prix), **Serge SEGOURA** (2ème prix), **Gérard SIMONNEAU et Magalie GRACIA - BRAULT** (3ème prix ex æquo) qui ont remporté des bons cadeaux à faire valoir auprès des commerçants sorédiens à l'issue du **concours des décorations de Noël**.

Nous donnons rendez-vous à tous les ingénieux, à tous les artistes, à tous les Sorédiens, pour le prochain **concours des décorations de Pâques**.

Félicitations à M. **Yves PORTEIX**, Maire depuis mars 1989, qui a reçu, des mains du Sénateur **François CALVET**, la médaille du Sénat cet été en mairie de Sorède.



POUR VOTRE MEILLEURE INFORMATION 2024

- **Le site internet de la Commune sera responsive**, c'est-à-dire adapté aux portables, à compter du printemps 2024.
- **Le prochain El Lledoner bimestriel**, qui sera distribué dans tous les foyers en mars/avril 2024, **sera consacré aux finances de la commune**, une fois le Budget Primitif 2024 adopté. Vous pourrez également consulter tous les documents financiers sur le site de la mairie.
- N'hésitez pas à **télécharger l'application voisins vigilants** afin de pouvoir être informés et même alertés en cas d'urgence.
- Des **vitrines d'affichage du plan des cimetières** seront installées aux différentes entrées.



10.04.2023 - *Lundi de Pâques à Notre Dame du Château*



14.07.2023 - *Discours du 14 juillet place République*



28.07.2023 - *Festival blues 2023*



18.08.2023 - *Soirée Folklorique avec le Groupe Alegria*



09.09.2023 - *Forum des Associations*



09.09.2023 - *Accueil nouveaux arrivants*



12.11.2023 - *Concert DIVA avec l'ORCHESTRE Daniel TOSI & Alexandra MARCELLIER*



26.11.2023 - *Marché de Noël*

RETROUVER UN DYNAMISME COMMERCIAL

LE COMMERCE EST UN DES POINTS VITAUX D'UN VILLAGE



Réunion des commerçants, 14 décembre 2023

C'est dans le souci de soutenir l'activité commerciale que le Maire de SOREDE a convié M. GAUZE, Président de la CCI des PO et son équipe, et les commerçants sorédiens à une réunion le 14 Décembre 2023. Malgré l'absence de nombreux commerçants, et après un échange franc et convivial sur l'état actuel du commerce sorédien, sur ses difficultés, sur ses possibilités d'actions, une nouvelle réunion fut arrêtée le 12 février 2024. **Objectif** : soutenir la création ou la relance d'une association des commerçants énergique qui organiserait notamment des actions commerciales.

De son côté, la commune agit déjà en faveur du commerce :

- Instauration d'un périmètre de protection des commerces pour que ceux-ci ne soient pas transformés en logements.
- Organisation de festivités pour attirer le chaland en cœur de village, comme la Fête de l'huile d'olive, les marchés de producteurs nocturnes ou le Marché de Noël...
- Distribution de chèques cadeaux, ou, pour les plus démunis, de bons alimentaires, à faire valoir dans les magasins du village.

S'ATTAQUER AUX FRICHES COMMERCIALES

Le Conseil Municipal, à la majorité, a décidé de préempter l'ancienne cave, rue du centre, pour mettre fin à cette friche commerciale, qu'elle ne devienne pas une habitation secondaire et qu'un commerce puisse renaître.



Cave et jardin, rue du Centre

L'installation d'un restaurant serait un point d'attractivité supplémentaire pour la place Combes qui accueille le marché du vendredi matin..

Un projet est en cours de réflexion sur les friches de l'ancien CAT Les Micocouliers, rue des Fabriques :

L'APAJH, propriétaire du terrain, et la commune de Sorède, partagent la même volonté de recréer de l'activité dans ce lieu central : hébergements, services et commerces.

Zoom

Installation d'un nouveau commerce sédentaire rue de l'église

La Commune a rénové l'ancien local social qui n'était pas utilisé à côté de l'église. Elle l'a rebaptisé « Le Clocher » et l'a loué à la Société **Rouge sur blanc** qui poursuit une activité de communication-caviste.

AMÉLIORER VOTRE HABITAT



OPÉRATION FAÇADES

L'opération façades peut vous permettre de bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières pour le ravalement de votre façade. Cette démarche permet une mise en valeur et une conservation du patrimoine bâti selon un périmètre.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme de la commune, ou directement à la Communauté de Communes, comme les quatre Sorédiens qui en ont bénéficié en 2023. C'est une valorisation de votre bien, c'est un embellissement du cœur de village..

◄ *Façade rue des Lilas*

LOI APER

(Loi d'Accélération de la Production des Energies Renouvelables)

La loi APER a été promulguée le 10/03/2023. Elle vise à renforcer la souveraineté énergétique de la France et à atteindre la neutralité carbone en 2050 pour lutter contre le dérèglement climatique.

Cette loi confie aux communes le soin de définir pour chaque filière (éolienne, solaire photovoltaïque, biomasse, géothermie) des zones d'accélérations favorables à l'accueil des EnR et définir des périmètres. Il s'agit de permettre à chaque territoire de contribuer solidairement à l'effort de développement des EnR en élaborant une stratégie en accord avec les réflexions déjà menées au travers des schémas de cohérence Territoriales (SCOT) et les plans d'action des Plan-Climat-Air-Energie-Territoriaux (PCAET). Pour ce faire, l'Etat a mis en place un portail cartographique permettant aux communes de définir ces différentes zones.

Ces zones seront in fine, identifiées dans les documents d'urbanisme à l'aide de procédures simplifiées.

Pour Sorède, le conseil municipal proposera à l'Etat la création d'une Zone d'Accélération, pour le photovoltaïque, sur l'ensemble des zones urbanisées. Le Conseil demandera également l'exclusion, en parallèle, des autres types d'installations pour les EnR. Les zones agricoles devraient être traitées à travers des cartes établies par la chambre d'agriculture. En revanche, la commune souhaite exclure tout équipement d'Energie renouvelable sur les zones naturelles, telles que le Massif des Albères.

OPAH

(Opération pour l'Amélioration de l'Habitat)

Ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires (occupants ou bailleurs) dans la réhabilitation de leur logement, notamment en ce qui concerne les travaux lourds, d'adaptation à la perte d'autonomie, d'économies d'énergie et la réhabilitation des parties communes des copropriétés

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

OPAH

Là encore, prenez vite rendez-vous avec les services de la Commune et de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris pour permettre une réhabilitation de vos biens, à l'instar des Sorédiens dont les demandes ont été enregistrées en 2023.

Prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme en 2024

Il a été décidé lors du conseil Municipal du 25 avril 2023 de faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme, dont la révision générale date de 2013.

Cette modification aura pour objet, notamment :

- La mise à jour du règlement concernant les clôtures, les annexes, etc. Mais aussi pour tenir compte des évolutions, notamment en matière de développement durable (récupération d'eaux pluviales, intégration des EnR, végétalisation des parcelles et la plantation d'arbres) ;
- La mise à jour des emplacements réservés ;
- Un recensement des arbres remarquables à préserver ;
- Un recensement des bâtiments à préserver au titre du patrimoine remarquable.

AMÉNAGEMENT D'UN POUMON VERT FESTIF ET DE LOISIRS EN CŒUR DE VILLAGE



Anciens vestiaires – Futur Point Information Jeunesse PIJ

Le plan de financement prévisionnel du projet

Coût global de l'opération : 1716043,45 €HT

Recettes : subventions publiques demandées 1196201,17 € dont 615709 € obtenus (165709 € de l'État au titre du fonds vert : la renaturation en ville ; 450000 € de la communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris au titre des fonds de concours projet)

Par ce projet structurant, inscrit dans son plan pluriannuel d'investissement, la commune souhaite valoriser un espace vert central qui puisse permettre la rencontre de tous.

Cet espace, composé de l'ancien stade (laissé en friche en raison de l'implantation d'un nouveau stade au complexe sportif des Albères) et des jardins de la mairie. Ce projet vise à permettre l'aménagement d'un espace vert ouvert en cœur de village, îlot de fraîcheur, qui équilibrera la densification de l'urbanisation de la commune. Ce projet favorise les pratiques de loisirs et culturelles dans un espace paysager ; et prend en considération le changement climatique en offrant un espace naturel en cœur de village, en refondant la centralité villageoise.

L'AMÉNAGEMENT SE DÉCOMPOSE EN PLUSIEURS ZONES :

D'une part, la commune projette de réaffecter l'ancien stade, en cœur de village, limitrophe avec la rivière Le Tassio, en un espace de loisirs pour les enfants, les adolescents et les familles du territoire et touristes.

Le projet est d'aménager 14438 m² avec des activités ludiques et sportives pour les enfants, au profit des écoles et du Point Information Jeunes (PIJ), les familles résidentes du territoire ou touristes.

Une zone ludique-sportive (city stade, un pump-track et parvis PIJ), une aire multifonctionnelle renaturée (avec équipements ludiques et sportifs, tables et bancs), une zone multi-activités de plein air. Il est envisagé de réaffecter les locaux existants pour permettre l'installation du Point Information Jeunes. L'aménagement sera essentiellement paysager et végétalisé.

Cet espace jouxte les terrains de tennis et le boulodrome existants.

D'autre part, la commune décide d'aménager les jardins de la mairie, d'une superficie d'environ de 2200 m², en une aire culturelle et de festivités, par la création d'un théâtre de verdure, accessible à tous. Il s'agit de créer une scène, une esplanade renaturée, une aire de jeux, un bâtiment modulaire multifonction style «guinguette» pour l'accueil des artistes, cuisine et sanitaires.

Le lien entre ces deux espaces sera traité de manière à encourager les déambulations piétonnes. Les accès aux deux sites seront facilités pour les cyclistes, notamment grâce à la piste cyclable de Palau Del Vidre et la voie verte de la Coscolleda, qui permettent de relier, par les deux rives du Tassio, l'eurovélo8 et le complexe sportif au cœur de village.

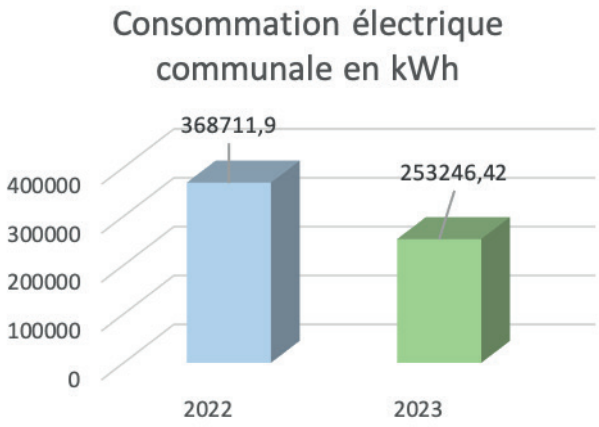


OBJECTIF : TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Cet objectif, bien qu'ambitieux est accessible, grâce au fort potentiel de Sorède en matière de photovoltaïque, et l'engagement de la commune comme celui de ses habitants, et notamment grâce aux élèves sensibilisés dans le cadre du programme WATTY (3 classes élémentaires).



➦ BAISSE IMPORTANTE DE LA CONSOMMATION COMMUNALE EN ÉLECTRICITÉ EN 2023 : - 30 %



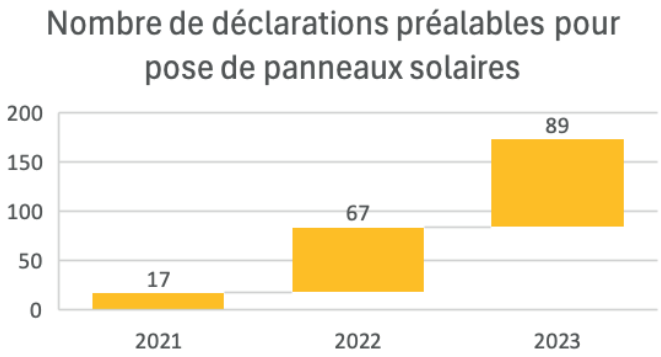
Qui s'explique notamment par les investissements de la commune depuis plusieurs années (éclairage public en LED et rénovation de bâtiments), mais aussi par un usage raisonné de l'électricité (extinction de l'éclairage public de minuit à cinq heures et surveillance des consommations dans les salles communales).

Cette réduction, qui a permis de limiter la hausse de la dépense d'énergie de la commune malgré l'inflation et la hausse du prix du kWh, devrait se poursuivre en 2024 avec de la rénovation énergétique d'autres bâtiments publics, le remplacement en LED des 20 % de lampes de l'éclairage public restantes à modifier, le remplacement de l'éclairage intérieur aux bâtiments communaux en LED, et l'installation des ombrières à toiture photovoltaïque sur le parking Route de Laroque des Albères.

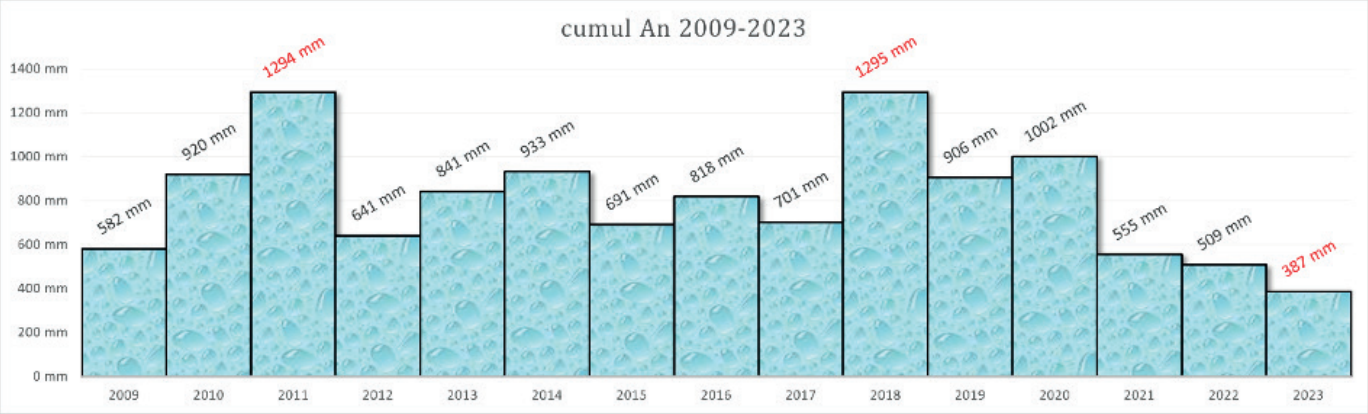
Augmentation constante de poses de panneaux solaires par les particuliers

➘ Future autoconsommation électrique par l'installation de deux ombrières à toiture photovoltaïques parking route de Laroque des Albères.

Les travaux devraient se terminer en avril 2024



➦ RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

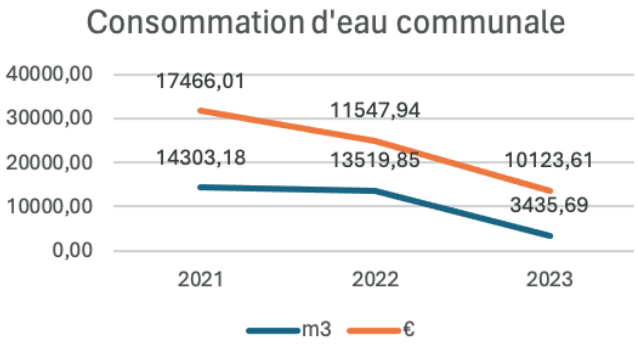


L'autre pendant de la politique communale en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, en matière de ressources premières, est de considérer comme pérenne le déficit en eau, comme incite à le penser, les cumuls de pluie relevés par deux pluviomètres depuis 2009.

➦ DES ACTIONS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

La commune a obtenu d'excellents résultats en 2023 et, avec le suivi de la commission communale de sobriété énergétique, souhaite poursuivre ses efforts en interne mais aussi auprès des Sorédiennes et Sorédiens.

- Suppression de l'arrosage durant l'été
- Récupérer l'eau de pluie : installation de cuves pour la commune et allocation de primes pour l'installation de récupérateurs d'eau de pluie auprès des Sorédiens. Cela représente en 2023 32 primes d'une valeur de 50 € soit un total de 1600 €.



*m3 relevés par les services techniques chaque semaine.
€ : dépenses par année civile mais les périodes de relevés à cheval sur 2 années

LE CONSEIL MUNICIPAL A OFFICIALISÉ LA « COMMISSION COMMUNALE DE VÉGÉTALISATION ET DE CADRE DE VIE » dont l'objet est de s'interroger avec les services de la mairie de la meilleure manière de procéder pour embellir le village sans utiliser de l'eau ou d'en user au minimum pour les nouvelles plantations d'arbres.


Mireille MESTRES, 1ère adjointe, et le jury du concours «Villages Fleuris 2023»

La réponse apportée est multiple :

- La plantation d'arbres dès que possible pour continuer à créer des îlots de fraîcheur. Les arbres sont choisis en fonction de leur adaptation au climat, de leur hauteur potentielle et de leur intégration fonctionnelle et visuelle au milieu qui les accueille. Avec l'aide de l'association Arbre et Paysage, les services planteront une quantité d'arbres, en février 2024, le long de l'eurovélo 8. Cette opération sera renouvelée les prochaines années.
- Le recensement d'endroits publics pouvant être désimperméabilisés.
- La prise en considération des préconisations formulées par l'association FREDON dans le cadre de la démarche volontaire de la commune en faveur de la charte « Engagé pour le végétal ».



POUR VOTRE SÉCURITÉ



RÉTROSPECTIVE TRAVAUX 2023

- Barrage de la Rasclose
- Avenue de la vallée heureuse dernier tronçon avec protection des piétons
- Rue de la coscolleda avec piste cyclable
- Rue de la Gabarre
- Passage des Aspres



Av. de la Vallée Heureuse et piste cyclable



Rue Coscolleda et voie verte



Rue de la Gabarre - devant les écoles



Passage des Aspres

TRAVAUX EN RÉGIE 2023

- Curage des fossés chemin de la Petite Gabarre et bas de la rue de la Gabarre
- Débroussaillement et nettoyage rivière
- Réaménagement jeux cour école maternelle (réparation jeu et création tortue)
- Déplacement de la tribune de l'ancien stade au complexe sportif des Albères
- Sécurisation du Passage à gué
- Portique parking de la Creu



Curage fossé bas rue de la Gabarre



Portique lazuré et seuil en parking de la Creu



Installation d'un totem à l'aire multimodale



Débroussaillement nettoyage rivière & abords écoparc sportif



Réalisation d'une tortue cour école maternelle

TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2024

- Après l'intervention de la CCACVI sur les réseaux humides : une partie de la rue des Oliviers, de la rue du Moulin Cassanyes avec effacement des réseaux secs et de la rue des Chênes.
- Aménagement du poste de police et installation de la vidéoprotection
- Installation d'un abri bus à l'aire multimodale
- Aménagement de l'écoparc sportif des Albères par l'installation des pas de tirs à l'arc
- Aménagements routiers, pour une meilleure sécurité des piétons : route de Palau Del Vidre, Route de Laroque des Albères, avenue du Roussillon et rue des Castanyers
- Rues de l'Aranyo et de la Tagnarède



LA SÉCURITÉ
L'AFFAIRE DE TOUS !
SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Le risque zéro n'existe pas. Mais nous pouvons tous adopter les bons comportements minimiser les risques à notre sécurité et à celle des autres. La commune agit pour faire face à de nombreux dangers. La meilleure attitude étant l'anticipation de toutes et tous.

Les principaux risques sur Sorède, tels que vous les ressentez et tels que nous les constatons, concernent essentiellement les risques naturels, mais aussi les risques dans les déplacements et enfin les risques face à la malveillance et la criminalité des autres.



Les actions communales en faveur de la lutte contre les risques naturels

Dans le Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), distribué dans chaque foyer sorédien, il est notable que le village n'est pas épargné par les risques naturels : au-delà du risque sismique qui touche l'ensemble du département, la commune doit agir pour éviter la survenance des risques d'inondations comme en 2011 et 2019 mais aussi le risque d'incendie, comme cela fut le cas le 14 août dernier.

Risque inondations

Pour éviter les dégâts liés à de fortes crues, la commune procède au nettoyage des avaloirs, des fossés, des rives de la rivière dont elle est propriétaire. Le barrage de la Rasclose, qui est une petite retenue d'eau, est maintenant consolidé. Le SMIGATA interviendra au cours du premier semestre 2024 pour réaliser le nettoyage des rives. Une convention sera passée avec les propriétaires riverains.



Dégât rue de la Coscolleda en 2011



Confortement du barrage de la Rasclose 2023

Risque incendie

La lutte contre les incendies consiste en tout premier lieu à débroussailler les parcelles communales. La commune travaille de concert avec Laroque des Albères, Argelès-sur-Mer, et Villelongue Dels Monts pour animer et équiper les bénévoles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile des Albères. Ils sont là pour sensibiliser aux risques et surveiller tout départ de feu. Ils sont un appui aux pompiers.

L'accès au massif des Albères en véhicules motorisés ainsi que l'usage des places à feu et l'écobuage des particuliers ont été interdits à compter de la saison d'été 2023 car le risque incendie était particulièrement important du fait même de la sécheresse.



RISC des Albères



Incendie Saint André 14 Août 2023

LES BONS RÉFLEXES

AVANT la crise :

▶ Informez-vous

Comptes officiels de la mairie

Mairie : www.mairie-sorede.fr

@villedesorede

@villedesorede

Inscrivez-vous à PREDICT, Vigicrues, voisins vigilants

Relisez le DICRIM pour connaître les bons gestes

▶ Préparez un kit d'urgence

Lampe torche, gilet jaune et un sifflet, des barres de céréales, une bouteille d'eau portable par personne, une trousse de premiers soins, une radio à piles, des piles de rechange, de quoi se laver, des vêtements de rechange, une couverture de survie, les photocopies des contrats d'assurance, le double des clefs de la maison, les affaires de bébés..

▶ Nettoyez, débroussaillez et ne risquez pas de mettre le feu :

Obligation Légale de Débroussaillement : sur les zones situées à moins de 200 m des espaces boisées (art M22-3 code forestier) : le propriétaire des constructions ou son locataire non saisonnier doit débroussailler dans un rayon de 50 m minimum autour des constructions situées en zone urbaine, ou de part et d'autre des chemins d'accès sur une largeur de 100 m.

À l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m d'espaces naturels sensibles au feu de forêt, il est interdit de porter ou d'allumer du feu, de fumer, de laisser des déchets, de pratiquer une activité susceptible de provoquer des étincelles.

Le département des Pyrénées-Orientales est particulièrement exposé au risque d'incendie de forêt. L'arrêté préfectoral du 25 juin 2019 interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et réglemente strictement l'emploi du feu pour les professionnels.

PENDANT la crise :

- **Conformez-vous aux consignes des autorités. La commune attend l'installation d'une sirène sur la mairie pour avertir la population.**
- **Ne téléphonez qu'en cas d'urgence**
- **Écoutez la radio France Bleu Roussillon 101.6 FM**
- **Dégagez les voies d'accès et n'allez pas chercher vos enfants à l'école**
- **Restez à l'abri**
- **En cas d'évacuation : à emporter un téléphone portable chargé, des médicaments spécifiques, les papiers d'identité, la carte Vitale, un moyen de paiement et laisser les voies d'accès ouvertes.**

Risque Météorologique



La **Canicule** est un risque récurrent également. Lorsque la chaleur est supérieure ou égale à 35 °C le jour et supérieure ou égale à 23 °C la nuit, pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs.

La commune tient le registre des personnes vulnérables et incite à s'y inscrire afin de s'assurer qu'elles vont bien. Une salle communale climatisée est à disposition du public.

LES BONS GESTES

- Buvez au moins 1.5 litre d'eau par jour
- Évitez les efforts physiques
- Favorisez les lieux à l'abri du soleil et de la chaleur
- Mouillez-vous la peau régulièrement
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.



La commune opère des exercices dans le cadre du PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE.

Formation de la majorité des agents communaux aux pemiers secours.

3 défibrillateurs sont à disposition en cas de besoin (rue de la caserne à l'extérieur de la salle des mariages et chez deux bénévoles de l'Association 3A - **06.32.62.03.98 et 06.63.03.15.57.**

Les actions communales en faveur de la sécurité dans les déplacements

Nombreux sont ceux qui se plaignent de la vitesse qui ne doit pas dépasser 30 km/h à Sorède, et 20 km/h en cœur de village, dans les zones de rencontre.

Pour contraindre les automobilistes inconscients des risques qu'ils génèrent, les services techniques aménagent des dispositifs de ralentissement, par exemple rue de la Coscolleda, rue du Passage à gué, rue de la Gabarre.





La police municipale veille à ce que chacun respecte les règles, par des contrôles de cinémomètre en partenariat avec les communes de Saint André et de Palau, ou des contrôles quotidiens de respect de stop, de stationnements, etc.

La mairie met l'accent sur la sécurité des piétons et des cyclistes. Elle a aménagé des pistes cyclables rue de la Coscolleda, au passage à gué et une portion de l'avenue de la vallée heureuse. Le Conseil Municipal a saisi le Département d'une demande d'un cheminement cyclable sécurisée de Sorède vers le Collège Saint André. Dans ce cadre les enfants de l'école élémentaire des classes de ... auront des formations pour « Savoir Rouler à Vélo ».

Les actions en faveur de la lutte contre les intentions malveillantes et criminelles



Sécurité contre les risques d'attentats

Le Plan VIGIPIRATE est un plan de vigilance, de prévention et de protection ayant pour objet la lutte contre le terroriste. Vous pouvez avoir accès aux mesures de protection et de vigilance : http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate.

Les écoles maternelle et élémentaire pratiquent régulièrement un exercice de sécurité en présence de Marie-José MARY, conseillère municipale déléguée aux écoles et de la police municipale.

Pour donner suite aux Plans de Prévention et de Mise en Sécurité les services techniques réalisent de petits travaux. Il sera proposé au budget de mettre un film sur les fenêtres de l'école maternelle et un brise vue à la cour de l'école élémentaire.

Concernant les autres actions malveillantes, **la gendarmerie et la police municipale vous informent régulièrement sur la cybercriminalité ou le cyberharcèlement des enfants**. Vous pouvez signaler vos absences dans le cadre d'opération vacances tranquilles pour lutter contre le risque de cambriolage. En renfort, la commune met en place des **rondes nocturnes durant la saison estivale**.

D'une manière globale, la commune fournit des efforts financiers importants pour la sécurité : Le service de police municipale est étoffé depuis plusieurs années : deux brigadiers et trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP), dont un affecté à la sécurité de Lavail pendant l'été. L'ancien local associatif, désaffecté, sera rénové et aménagé pour la police municipale. La vidéoprotection sera installée en 2024, permettant ainsi de travailler de concert avec les communes voisines et la gendarmerie.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE EN WEEK-END

Centre anti-poison	**04.91.75.25.25**
Dépannage électricité	**09.70.83.19.70**
Eau-assainissement (fuites)	**04.68.95.21.95**
Enfance en danger	**119**
Eclairage public	**06.87.77.89.45**
Hôpital Perpignan	**04.68.61.76.46**
Gendarmerie St Génis	**04.68.89.70.07 ou 17**
Mairie de Sorède	**04.68.89.22.06**
Pharmacie de garde	**32.37**
Police municipale de Sorède	**07.56.05.79.75**
Pompiers	**18**
Samu	**15**
Télécom particuliers	**39.00**
Urgence Européenne	**112**
Urgence Adjoint au Maire de permanence	**07.86.56.34.85**
Violences conjugales	**39.19**

QUAND L'UN EST AU SERVICE DE L'AUTRE

2023 A VU LA NAISSANCE DE LA 1ÈRE PARADE À VÉLO À SORÈDE

Initié par la commission communale Jeunesse et Sports, cet évènement a réuni plus de 40 vélos de tous types, de toutes tailles et même un tandem. Les participants étaient de tous les âges mais avaient la même belle volonté, de parcourir les principaux axes du village, avec leur vélo décoré, en s'amusant.

Ils ont fait une pause ravitaillement au parking route de Laroque des Albères, face au nouveau magasin BS Cycles.

Cyclistes et spectateurs se sont retrouvés dans les jardins de la mairie pour découvrir les gagnants de la loterie organisée par le Tennis club, dotée d'une vingtaine de lots offerts par les commerçants du village.

Les membres du conseil municipal des enfants et de la commission communale des jeunes ont ensuite révélé les gagnants de la Parade qui ont tous été récompensés par des bons d'achat offerts par la municipalité, à faire valoir chez les commerçants sorédiens.



Participants parade à vélo, Sorède 11.06.2023

Poursuite des primes pour l'achat de vélo à assistance électrique

Depuis 2019, la commune offre aux Sorédiens 150 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion, acheté auprès de professionnels. **La facture, le justificatif de domicile et le formulaire complété sont à déposer en mairie.** Cela représente 31650 € de primes vélo sur 4 ans pour 211 vélos.

Les rendez-vous sportifs en 2024 à Sorède

- 28.04.2024 3ème journée Sport Nature et Environnement au Mas del Ca
- Juin 2024 2ème Parade à Vélo dans le village
- Septembre 2024 Forum des associations au complexe sportif
- 03.11.2024 Cross de la Saint Martin 2ème Trail d'Ultrera et Course des Bolets (enfants)
- 2024 **Grande inauguration de l'ensemble des équipements en faveur de la mobilité active et sportive**

SANTÉ & BIEN-ÊTRE : LES CONTACTS RÉPERTORIÉS

Nous tenons à disposition en mairie ou sur le site internet un guide pratique comportant les coordonnées des professionnels de santé (dentistes, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues-pédicure, psychothérapeute sexologue), et autres offres de soins et bien être tels qu'art-thérapeute, massages, naturopathe, micro-nutritionniste, réflexologie plantaire, rééducation de l'écriture, sophrologue, instituts de beauté, tous installés sur le village.

DYNAMISME ET LONGÉVITÉ

ELS AMICS SARDANISTES DE SOREDE
FÊTENT LES 40 ANS DE L'ASSOCIATION



La sardane représente le cœur et le caractère des Catalans : fiers, passionnés, solidaires, fougueux, tête haute et mains levées, ils expriment leur unité et leur identité à travers cette danse, symbole de leur art de vivre et de leur fierté d'être catalans.

L'Association rassemble des personnes catalanes ou non, qui aiment la culture et les traditions catalanes et veulent la faire vivre dans la commune. Elle permet à ses membres de danser tout au long de l'année. Association bien implantée dans le village, participant à toutes les festivités : Goigs dels Ous, Fête de l'huile, fête de la St Jean, les mardis de l'été sur les places du Village, 11 novembre à Lavail, manifestations ponctuelles : jumelage avec Vogtareuth, interventions à la maison de retraite...

Et, bien sûr : **rendez-vous tous les vendredis soirs à la Salle des Fêtes de Sorède pour danser quelques sardanes jusqu'à 19 h.**

Les membres du bureau se félicitent de maintenir le nombre d'adhérents grâce à une équipe soudée ; un groupe travaillant depuis plusieurs années à créer la dynamique à savoir : repas de Noël, soirée Galette et crêpes, apéritifs conviviaux réguliers ; repas tiré du sac en fin d'année scolaire pour clôturer la saison. 40ème anniversaire en Juin 2024.

Nous faisons appel à la mémoire des sorédiens pour nous fournir des photos de l'origine à nos jours pour faire de cet événement une belle fête. Nous allons travailler durant les 6 mois à venir pour nous retrouver toute la journée au travers d'animations, repas, concert et ballada avec une Cobla.

Contact : Roland LLong, Alain Cavaillé, Brigitte Briand, Marie-Claire Voituron, Nelly Berthelot, Nadine Sautereaux, Henri Grégoire, Hélène LLoancy, Monique Lopez.

LES VOYAGES DU COMITÉ
DE JUMELAGE SORÈDE-VOGTAREUTH



Le Comité de jumelage Sorède Vogtareuth a connu encore une fois une grande année. Après plus de six mois de préparation lors de réunions intenses et fructueuses, nous avons accueilli en septembre nos amis bavarois dans la joie et l'amitié. un beau programme avec la visite des vignes, la cave et le repas au chai du Domaine Deprade, les visite du Mas del Ca, la Forge et le Four Solaire ainsi que sortie en Espagne sur la journée et les soirées paella et soirée officielle polynésienne ont ravi nos invités. En 2024 c'est à nous d'aller à Vogtareuth les dates ont été arrêtées : départ le 4 septembre et retour le 10. Bientôt nous choisirons le moyen de transport : bus, train ou avion et son coût.

Le comité de jumelage est ouvert à tous les Sorédiens, il n'est nul besoin de parler allemand, tous les Sorédiens qui ont eu la chance de se rendre à Vogtareuth et d'accueillir en retour vous le diront. Bonne humeur et accueil chaleureux sont les qualités requises. Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre, nous sommes impatients de vous faire vivre cette expérience internationale et amicale.

L'ACPG CATM DE SOREDE
COMMÉMORE LES 101 ANS DU MONUMENT AUX MORTS



Le 11 novembre, pour la 101ème fois, les Sorédiens se sont rendus à notre monument aux morts. Gilbert LLONG Président de l'ACPG CATM de Sorède nous raconte l'histoire de ce monument.

En 1919, alors que la guerre vient de se terminer, le Maire Monsieur CAVAILLE et son Conseil Municipal votent à l'unanimité l'édification d'un monument aux morts sur la commune.

Il sera réalisé sous forme d'un pilier commémoratif en granit, surmonté par le buste d'un poilu sculpté par Raymond SUDRE. Il est orné par une palme en bronze avec ruban et l'inscription « Ceux de SOREDE DULCE et DECORUM est pro patria mori » (A ceux de SOREDE, qu'il est doux et glorieux de mourir pour la patrie)

Ce monument entouré par un parterre fleuri est inauguré le 12 juin 1922 en présence de nombreuses autorités et de toute la population sorédienne.

Les noms des Soldats Sorédiens morts pour la France pendant les 2 guerres mondiales et la guerre d'Algérie sont inscrits sur ce support de mémoire.

NOUVELLE ÉQUIPE POUR
L'ASSOCIATION CROSS DE LA SAINT MARTIN

Après des années du succès à la tête de l'organisation du Cross de la Saint Martin, Marie José Mary et son staff ont passé le flambeau.

En novembre 2022 une nouvelle équipe Soredienne, présidée par Mickaël Ritlewski prend donc le relai. Le défi à relever pour 2023 semblait de taille ! Le succès des éditions précédentes se devait d'être au moins au rendez-vous.

Nous avons souhaité offrir une expérience différente, à hauteur de nos ambitions : maintenir le Cross et les courses enfants bien sûr, et y ajouter quelques nouveautés : création d'un superbe parcours de Trail passant par le Néoulous, participation de l'association Courires66, proposer des animations sur place, en faisant intervenir au maximum des acteurs locaux.

S'en est donc suivie une longue période préparatoire : rendez-vous avec Monsieur Le Maire, recherche de partenaires (majoritairement locaux) et de lots pour la tombola, confection des trophées en partenariat avec l'ESAT de Sorède, montage des dossiers préfecture, promotion et communication sur les réseaux sociaux.



Un travail en équipe passionnant et qui, aidé par de nombreux et vaillants bénévoles, a largement porté ses fruits le 5 novembre dernier. Plus de 500 coureurs, animations sur place, convivialité, météo au beau fixe : tout était là pour rendre cette journée unique !

Toute l'équipe (Mickaël et Karine Ritlewski, Damien Tarrazona, Sébastien Bergé, Guillem Padilla, Sébastien Vignes) a été heureuse de de vous proposer cet événement, contribuant à rendre Sorède encore plus solaire qu'elle ne l'est déjà !

Forts de ce succès, notre motivation s'en est trouvée grandie. En route pour le 3 novembre 2024, nous vous promettons une aussi belle journée !

SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ

CCAS 2024

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'informer le public sur les différents dispositifs sociaux. Il coordonne les intervenants locaux, services publics ou associatifs, pour trouver les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap.



▲ Parade des lumières offerte par le CCAS de la Commune aux enfants de Sorède



▲ Repas des Aînés offert et organisé par le CCAS

La convivialité fait partie intégrante du CCAS de Sorède qui sait faire plaisir aux Petits comme aux Aînés Sorédiens avec l'organisation et le financement chaque année de la « **Parade des lumières** » et du « **Repas des Aînés** »

ASSISTANCE DU DÉPARTEMENT POUR LES DÉMARCHES NUMÉRIQUES

Les conseillers numériques du Département 66 assistent les particuliers dans leurs démarches administratives en ligne ou pour une initiation au numérique (smartphone, ordinateur, tablette...)

Sur RDV 06.71.61.31.65 les lundis et jeudis de 14h à 17h à la médiathèque de Sorède, rue des Fabriques.



NAVETTE GRATUITE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE

La municipalité met gratuitement à disposition des bénéficiaires la navette communale pour se rendre aux centres de distribution alimentaire les mardis

- **à 10h15 aux Restos du Cœur à Saint André**
- **à 15h45 à Entraide et secours à Laroque des Albères.**

Toutes les démarches (inscriptions...) se font **directement sur place auprès des associations**.



▲ Téléthon à Sorède

TELETHON 2023

Le bénéfice est de 2 900€ contre 1 800€ l'année dernière. L'édition 2023 a été une grande réussite !

146 personnes inscrites pour le repas, apprécié par nos convives avec le traditionnel sanglier de nos amis chasseurs dans une ambiance sympathique.

S'en est suivie une après-midi dansante grâce à nos amis musiciens.

Le matin 40 randonneurs sont venus pour faire un peu d'exercice. Le tir au pistolet laser a eu beaucoup de succès, un peu moins pour les autres activités. Merci à tous les participants !



COLLECTES DE SANG à SOREDE - AGENDA 2024

40 donneurs se sont présentés à la dernière collecte de l'année organisée le 7 décembre 2023.

A cette occasion l'amicale de Sorède a accueilli deux nouveaux donneurs.

Voici les Rendez-vous à ne pas manquer en 2024 :

- Mardi 02 Avril 2024
- Vendredi 05 Juillet 2024
- Mardi 19 Novembre 2024

COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES

POUR REPRESENTER LA JEUNESSE DU VILLAGE

La COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES (CCJ) a été créée en avril 2023 après la demande d'anciens élus du conseil municipal des enfants et suite au souhait de quelques jeunes de Sorède.

Cette nouvelle commission porte les couleurs de la jeunesse mais également œuvre pour le bien vivre ensemble à Sorède.



▲ Commission Communale des Jeunes de gauche à droite : Mathis, Enzo, Noa, Edgar, Marion, Emi, Aiyana, Lola



Les jeunes de la commission ont commencé à se mettre en place en participant à la dernière édition de la **Journée Sport Nature et Environnement** au Mas del Ca, en proposant une animation sportive.



Puis dans une volonté de réunir, ils ont organisé l'animation **« chasse aux citrouilles »** pour Halloween et **« la parade déguisée d'Halloween »** qui partait de la mairie pour se rendre au Complexe Sportif des Albères.





Ils sont également engagés avec le Conseil Municipal des Enfants en tant que jury sur les concours organisés par la commune et présents sur d'autres événements.

Parmi leurs futurs projets évoqués en réunion, une manifestation est d'ores et déjà planifiée pour les Fêtes de Pâques, toujours dans la volonté de réunir les citoyens sorédiens.

La CCJ organisera **« les oeufs-lympiades de Pâques »**, pour partager des épreuves de jeux sportifs et ludiques en famille ou entre amis avec bien évidemment des récompenses chocolatées.

Bienvenue et merci à cette nouvelle commission.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ENGAGÉS

C'est avec beaucoup de convictions et d'engagement que le Conseil Municipal des Enfants (CME) avance dans ses projets.

Les neuf élus s'investissent dans la vie de la commune pour l'enfance et tous les villageois notamment en ayant fait installer une **« cabane à livres »** (située en face de la place de la République) qui a déjà beaucoup de succès.

Le CME est aussi investi pour la protection de la nature. Il a organisé un **« ramassage de déchets »** aux alentours du village et a animé un **« atelier à sensibilisation à la protection de l'environnement »** lors de la dernière Journée Sport Nature et Environnement au Mas del Ca.

Pour les fêtes de fin d'année, le CME a peint des panneaux de décorations que l'on peut retrouver dans le village pendant les fêtes et a participé, en aidant, à l'organisation de la **parade des lumières** en partenariat avec le CCAS.

Les enfants du CME ont également organisé **« l'opération petits lutins »**, qui est une collecte de jouets et de livres neufs ou en bon état au profit des familles dans le besoin, en partenariat avec les Relais du Cœur (Restos du Cœur).

Les conseillers sont également sollicités comme jury pour les divers concours organisés par la commune comme par exemple : **« la parade des vélos déguisés »**, le concours **« embellir sans fleurir »**, le concours **« décorations de noël »**...



▲ Opération Petits Lutins - collecte de jouets



▲ Jury du concours - Embellir sans fleurir Sorède 2023



▲ La boîte à livres



▲ Organisation de l'opération Zéro déchets à Sorède



▲ Atelier sensibilisation à l'environnement de la 2ème journée Sport Nature et Environnement



▲ Atelier décorations de noël du Conseil Municipal des Enfants de Sorède 18.11.2023

POUR L'ANNÉE 2024, LE CME A DÉJÀ PLEIN D'IDÉES.

Deux projets sont en préparation : une campagne d'affichage **« village sans déchets »** et un projet d'animation **« les jeunes talents de sorède »**

Enfin, le CME participera au choix des futurs modules de jeux pour enfants qui seront installés.

Merci à eux pour tout leur dévouement.

DES RENCONTRES PÉRIODIQUES



Réunion quartier Lavail 05.06.2023

Les Sorédiennes et Sorédiens peuvent faire entendre leur voix, bien au-delà des périodes électorales, soit en privé, auprès des élus municipaux, maire et adjoints de permanence, des délégués de quartier, soit lors de réunions.

CELLES-CI SONT DE TROIS TYPES :

LA RÉUNION PUBLIQUE, comme celle portant sur les restrictions des usages de l'eau qui s'est tenue le 22 mai 2023. En 2024, les Sorédiennes et Sorédiens seront invités à la présentation du projet de poumon vert, sur l'ancien stade et derrière la mairie, mais aussi à donner leur avis sur la future modification du Plan Local d'Urbanisme.

LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION avant la réalisation d'un projet particulier : le 11 Octobre 2023, réunion de riverains du parking de la route de Laroque pour l'installation des ombrières à toitures photovoltaïques. En 2024, les riverains des voies dont il est prévu des aménagements seront bien évidemment réunis.

LA RÉUNION POUR CERTAINS ACTEURS EN RAISON DE LA THÉMATIQUE : réunion des associations, réunion des commerçants, réunion du comité de déplacements. Dès février 2024 une concertation sera lancée avec les commerçants ainsi qu'avec les associations, car c'est par une synergie des efforts de tous que le village avancera.



Réunion publique restriction usage de l'eau 22.05.2023



Réunion publique riverains Coscolleda 20.02.23

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS, rendez-vous annuels indispensables, au cours desquels sont examinées les réalisations faites pour répondre aux attentes des habitants et sont évoquées de nouveaux projets. Il est notable que lors de ces rencontres, les sujets prioritaires concernent l'état des voiries, la signalisation routière et la circulation automobile, et chaque participant aura pu constater que les travaux ont avancé (voir pages aménagement du village).



Réunion quartier Les Gabarres 09.10.2023

LES RENCONTRES FESTIVES

La démocratie participative s'exprime également lors des évènements récurrents qui jalonnent l'année civile : cérémonie des vœux à la population, Repas des Aînés, Foire à l'huile d'olive, commémoration du 8 mai, Feux de la Saint Jean, Fête du 14 Juillet, Festival blues, accueil des nouveaux arrivants et forum des associations, Festa Major avec notamment le trail d'Ultrera, Cérémonie du 11 novembre, et Fêtes de fin d'année : Parade des lumières et marché de Noël.

Au-delà, chaque année, de nouveaux évènements fleurissent.



Réunion quartier Mas del Rost Mas Tarté 28.09.2023

La commune travaille de concert sur la propreté, c'est une de vos demandes, c'est une des exigences pesant sur les services techniques. Mais force est de constater que, malgré l'installation de distributeurs de sacs à crottes, certains propriétaires de chiens ne respectent pas les règles et laissent les déjections canines n'importe où. Un courrier circulaire sera distribué dans les quartiers particulièrement impactés par ce problème rappelant que cela est passible d'une amende de 2ème classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'amende est fixée à 35 € d'euros. Les services de la police municipale veilleront avec plus acuité aux respects de ces gestes simples.



Réunion quartier Vallée heureuse 15.06.23

Elections Européennes

Dimanche 09 Juin 2024. Les bureaux de vote se situent à la salle des fêtes rue de la Sardane.

Enquête INSEE

Des enquêtes statistiques réalisées par l'INSEE ont lieu sur la Commune :

- En Janvier : Les loyers et les charges
- Jusqu'en février : votre cadre de vie
- De février à avril 2024 : Les Ressources et conditions de vie des ménages 2024
- Tout au long de l'année : l'emploi, le chômage et l'inactivité

A savoir ! La participation à l'enquête est obligatoire et les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques

INSEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'ACTU DE L'OFFICE DE TOURISME

LES 7 BUREAUX DU TOURISME, DONT 4 OUVERTS TOUTE L'ANNÉE, COUVRENT UN TERRITOIRE DE 12 COMMUNES.

Bages, Cerbère, Elne, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Sorède, Villelongue-dels-Monts

À Sorède, l'office de tourisme est situé rue de la Caserne, proche de la mairie, de la Poste… au cœur du village. Il est ouvert d'avril à novembre (des vacances de printemps et jusqu'à la fin des vacances d'automne).

Jeudi 30 novembre 2023 s'est tenue à Sorède la 2e Journée des bénévoles.



À l'occasion de ses animations, l'Office de tourisme travaille régulièrement avec les bénévoles du territoire : associations patrimoniales, de randonnée…

L'Office de tourisme souhaite, par l'organisation de cette journée annuelle, remercier tous ses partenaires pour tout ce temps et ces compétences précieuses qui font vivre et découvrir le territoire.

Reçus le matin à la salle des fêtes de Sorède par l'équipe de l'Office de tourisme et M. Porteix, Maire de la commune, plus de 60 participants se sont retrouvés autour d'un petit-déjeuner avant de se répartir en 2 groupes pour les visites organisées à leur attention : celle du Four Solaire et de La Forge – ou plutôt le Martinet – de Sorède.

Suivi d'un superbe repas concocté par le traiteur Aixo Es Bé, l'après-midi était dédié à la découverte de l'ESAT Les Micocouliers et du jeu de piste numérique BALUDIK : « Sorède, un voyage dans le temps ».

Les participants, sincèrement ravis, ont témoigné à de nombreuses reprises de leur joie de se retrouver une nouvelle fois, mettant en avant la qualité et la convivialité de l'accueil, le délicieux repas et les magnifiques découvertes faites à Sorède à l'occasion des visites.

Actualités 2024

Les Albères et la Côte Vermeille accueillent chaque année plusieurs **manifestations sportives** remarquables : Sorède notamment avec le Cross de la Saint-Martin et maintenant le Trail du château d'Ultréra ; mais aussi le SwimRun Côte Vermeille de Cerbère à Argelès, le Madeloc SkyTrail et l'Argelès Nature trail.

Des événements que l'Office de tourisme relaie et soutien !

En 2024, l'Office de tourisme est partenaire d'**« Escale à Port-Vendres », du 12 au 14 avril** : un festival maritime inédit dans le département qui accueillera des bateaux patrimoniaux et remarquables et proposera des animations dans la ville.

Et enfin, cette année, la Semaine Mar i Munt de printemps devient **« Le printemps Mar i Munt »** avec des activités et animations réparties sur 4 semaines : du 6 avril au 4 mai. Un programme qui proposera des visites dans les Albères et sur la côte, des randonnées accompagnées, des activités nautiques encadrées, des ateliers et des animations en famille…

Le saviez-vous ?

Début 2023 **l'office de tourisme intercommunal a obtenu la marque Qualité Tourisme** pour ses 7 bureaux.

Plus de 100 critères ont été évalués et le très bon résultat obtenu, de 93,56 %, dépasse même la moyenne nationale.

Un audit très complet et un gros challenge dont le résultat très positif récompense un énorme travail de l'équipe de l'Office de Tourisme.

Concrètement, cet audit est une évaluation complète de l'organisation de l'office du tourisme : analyse de la stratégie, suivi qualité auprès des visiteurs, vérification des nombreux critères du cahier des charges… La marque est attribuée pour 3 ans, puis renouvelable avec un suivi et des audits réguliers.

L'actualité est à suivre sur le site :
www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com.

Sur les réseaux sociaux
@officedetourismepyreneesmediterranee
office de tourisme intercommunal pyrénées-méditerranée#pymed

Grâce à la Lettre mensuelle d'information :
inscription sur demande au 04 48 98 00 08.

Pyrénées Méditerranée
Office de tourisme intercommunal

Photos : Hugo PAGES et Caroline MAHOUX / OTI PyrénéesMéditerranée



SORÈDE EN FÊTE... UNE ANNÉE D'ANNIVERSAIRES ET D'ANIMATIONS TOUJOURS AUSSI CONVIVIALES !

En l'année des Jeux olympiques et du Championnat d'Europe de football, le calendrier 2024 s'annonce exceptionnel ! Mais ne vous méprenez pas, à Sorède, l'énergie ne faiblit pas. La municipalité, le conseil municipal des enfants, les associations locales et l'Office de tourisme intercommunal ont des beaux projets qui dynamiseront notre village.

MARQUEZ DÉJÀ DANS VOS AGENDAS CES DATES INCONTOURNABLES EN 2024 (BIEN SÛR, LE CALENDRIER EST LOIN D'ÊTRE EXHAUSTIF) :

- **27 JANVIER ET 23 MARS** Soirée « *coopérative* »
- **28 FÉVRIER** Conférence de Georges SOLER sur les débuts du port de Port-Vendres (1679 – 1895)
- **MARS** Goigs dels ous
- **3 MARS** Concert classique
- **8 MARS** Conférence « *Sorède-Laroque, une montagne convoitée* »
- **22 MARS** *Conférence « L'histoire des métiers du Nord de la France »*
- **30 MARS** Olympiades de Pâques
- **6 AVRIL** Théâtre « *La fin du monde* »
- **6 AVRIL AU 4 MAI** « *Le Printemps Mar i Munt* »
- **AVRIL** 18e Fête de l'huile d'olive
- **21 AVRIL** Théâtre Sant Jordi
- **26 AVRIL** Conférence en français de Miquela VALLS sur les traditions dans le Roussillon
- **28 AVRIL** Journée Sport, Nature & Environnement
- **3 MAI** Journée 20ème anniversaire PASTOR
- **4 MAI** « Incroyables talents de Sorède »
- **9 MAI** Grand vide grenier annuel
- **19 & 20 MAI** Festivités de la Pentecôte
- **31 MAI** Conférence de René LE GALL sur le câble transporteur de Sorède
- **JUIN** 2ème parade à vélo
- **2 JUIN** Puces des couturières
- **15 JUIN** Journée 40ème anniversaire Els Amics Sardanistes de Sureda
- **23 JUIN** Feux de la St Jean
- **5 JUILLET** Soirée musicale « *Vive les vacances* »
- **13 JUILLET** Bal et pique-nique républicain

19 JUILLET Temps fort !
17e FESTIVAL BLUES & 30e Anniversaire du groupe AWEK

- **24 JUILLET** Marché nocturne d'été
- **2 AOÛT** : Soirée folklorique
- **9 AOÛT** Soirée « *Guinguette* »
- **14 AOÛT** Marché nocturne d'été
- **AOÛT** Soirée gourmande
- **SEPT** Forum des associations
- **21 & 22 SEPT** Journées européennes du Patrimoine
- **27 OCTOBRE** Halloween
- **3 NOVEMBRE** Trail du Château d'Ultrera / Cross de ND du Château
- **NOVEMBRE** Festa Major

DÉCEMBRE Nouveau temps fort !
Marché de Noël
20ème Anniversaire

- Parade des lumières
- Téléthon

Et aussi : Visites-découvertes de Sorède et des Albères avec PASTOR, les Soirées sardanes avec ELS AMICS SARDANISTES, le Cinéma toute l'année (juillet/août : en plein air) avec MEDIALETTRES, la visite de la Fabrique de fouets, de la Vallée des Tortues, du Four solaire...
Renseignements à l'Office de tourisme au 04 48 98 00 04
https://www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com/explorer/les-villages-incontournables/sorede/

LA FONT MINERALE
(OU QUAND LES RESSOURCES EN EAU S'AMENUISENT)



Il existe des lieux qui ont marqué à jamais notre enfance, suscitant en nous le désir d'en parler. Ils ne sont pas forcément exceptionnels mais sont uniques à nos yeux, synonymes de souvenirs heureux et de moments inoubliables. Tel est le cas pour cet endroit où jaillissait l'eau d'une source bouillonnante que nous dénommions *« la Font Minerale »* en raison de ses propriétés ferrugineuses et gazeuses.

Un endroit d'exception

Depuis des temps immémoriaux, cette source avait vu passer de très nombreux Sorédiens qui venaient, non seulement pour la qualité de son eau, censée être bienfaisante, mais surtout pour profiter de la beauté naturelle de son environnement. Elle était située au pied d'un escarpement rocheux, en aplomb de la rivière du Tassio, près du Molí d'en Cassanyes ; et c'est là, en contrebas, timidement cachée au creux de la falaise, qu'elle coulait paisiblement, sans aucun aménagement ni quelconque ornement. Tout y était simplicité et harmonie, comme ces pierres rougies par le fer qui permettaient de la canaliser ou ce simple galet (roseau coupé en biseau), faisant office de versoir et facilitant le remplissage des récipients.

Ce lieu tenait aussi de parc aquatique et de terrain de jeux naturels car, dès le retour de la belle saison, chacun s'empressait de s'y rendre pour profiter des plaisirs de l'enfance. Les uns pour se baigner, les autres pour s'adonner aux loisirs de la pêche, les plus jeunes afin de s'amuser au milieu des fougères et dans le pré avoisinant. A une époque - est-il nécessaire de le rappeler - où l'on se satisfaisait de peu, où l'on savait s'amuser d'un rien ! C'est ainsi qu'un simple mouchoir, noué aux quatre coins, pouvait faire office d'épuisette, un gorg (vasque naturelle) celui de piscine improvisée ou un morceau de liège, celui de bateau : un espace ludique et de liberté comme tous citadins rêveraient d'en posséder un, de nos jours !

Aujourd'hui, si l'envie vous en dit, rien ne vous empêche de revoir ce lieu. Pour cela, il suffit de prendre la rue du même nom, atteignant directement les premiers contreforts de la montagne, passer les dernières maisons et porter son regard en contrebas de ce chemin. Cachée au milieu des ronces, d'herbes envahissantes et sous quelques éboulis, peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir une infime coulée d'eau surgissant des entrailles de la terre. Ainsi, avec un peu d'imagination, pourrez-vous retrouver le spectacle de cette eau bouillonnante au milieu des pierres rougies… et pourquoi pas, bien à l'écart des odeurs soufrées de la source, celui des senteurs de thym, de ciste et de gineste qui jadis embaumaient ces lieux ?

UNE SOURCE RENOMMÉE

Dans un passé plus lointain, plusieurs publications, réalisées par des historiens et scientifiques dignes de renom, avaient vanté les mérites de son eau et contribué à sa réputation. Afin de s'en persuader, passons-les brièvement en revue, si vous le voulez bien :

En 1811, un *« Essai sur les eaux minérales naturelles et artificielles »*, rédigé sous l'égide de J.B. Boillon-Lagrange, parle de notre source en ces termes :

« Les eaux minérales du Roussillon sont divisées en quatre classes : les eaux sulfureuses, les eaux nitreuses, les eaux martiales et les eaux alcalines martiales. Les eaux de Sorède et de ColliouvreSIC appartiennent à cette dernière catégorie. Celle de Sorède a un goût piquant laissant un sentiment d'astriction dans la bouche ; elle dépose sur les lieux où elle passe un sédiment ferrugineux. Toutes ces eaux sont ferrugineuses, elles conviennent par conséquent dans les mêmes cas qui exigent les eaux martiales. »

En 1818, Philibert Patissier (médecin) la répertorie dans son livre intitulé : *« Manuel des eaux minérales de la France à l'usage des médecins et des malades qui les fréquentent »*. Il l'évoque de la façon suivante :

« Sorède village à 4 lieux S.E. de Perpignan et N.O. de Collioure SIC. La source minérale est près du village. Elle est froide. »

A nouveau en 1879, Pierre Vidal la mentionne dans son *« Guide pittoresque et historique des P.O. »* sous l'appellation de *« font agra »*. Il signale que : *« elle est indisponible en hiver, étant donné qu'elle est recouverte par les eaux de la rivière. La température de l'eau à sa source est de 20° et celle de la rivière à 17° »*.

Bien plus précis l'est cet autre article scientifique de la S.A.S.L., réalisé en 1898 par Maxence Pratx dans un article sur *« Le régime des eaux en Roussillon »*, nous indiquant qu'il s'agit : *« d'une source sulfureuse, localisée dans une faille située sur le revers des Albères aux alentours de 21°, rappelant celle du Boulou qui sourd d'une faille mettant en contact, le gneiss avec des calcaires et des schistes carburés renfermant de nombreux cristaux de sulfate de chaux, témoins vraisemblables de la réduction des eaux sulfureuses circulant dans des schistes. Elle la doit à la présence d'une couche de schiste ferrugineux abritant une eau carbonatée dans cette zone »*.

Enfin, relevons cette dernière référence un peu dissonante, retrouvée dans un rapport du docteur en médecine M. Massot, et envoyée au préfet suite à des cas de fièvre typhoïde s'étant produits à Sorède en août 1916 ; rapport dans lequel il nous fait part que : *« l'eau minérale, dite de Sorède, est un mythe. C'est certainement un simple ruissellement des eaux de surface car l'eau en est abondante quand il pleut, et très rare en temps de sécheresse. On pourrait toutefois recommander de la faire bouillir, de la filtrer ou d'y ajouter quelques centigrammes par litre de permanganate de potasse ou d'acide citrique »*.

Autant dire que tous ces arguments, malgré cette dernière remarque défavorable, lui avaient valu une solide réputation. C'est d'abord dans un souci de soulagement et de bien-être que de nombreux Sorédiens se rendaient en ces lieux pour la boire. Au fil des années, le bouche-à-oreille aidant, ils ne tarissaient plus d'éloges à son sujet. Ils lui avaient même attribué toutes sortes de guérisons, presque miraculeuses. Ils disaient d'elle, par exemple, qu'*« elle avait guéri certains malades d'affections incurables, … que faire des neuvaines et en boire neuf fois par jour pouvait soulager de tous les maux… »* ; des propos, certes non avérés, mais ne faisant qu'accroître l'engouement que tous les Sorédiens lui portaient !

Pour toutes ces raisons cette source, vous l'aurez compris, revêtait une importance capitale à nos yeux d'enfants. Les éboulis ont fini, malheureusement, par avoir raison d'elle, emportant dans leur chute tous ces bons moments ! Au-delà de la nostalgie de l'enfance, cette évocation nous fait prendre conscience de l'importance de la nature et des sources qui nous entourent mais aussi de leurs fragilités.

Alors rêvons un peu…

« Qu'en serait-il aujourd'hui si nous faisions revivre cet endroit et si cette source n'était pas tarie ? Peut-être serait-elle devenue impropre à la consommation ? Et quand bien même, les pratiques de loisirs n'étant plus les mêmes qu'autrefois, l'endroit aurait-il toujours le même attrait ? »

Christian Baillet

SORÈDE POUR VOUS ET AVEC VOUS

Depuis 2020 notre rôle est d'être présent, en commission, conseil municipal ou conseil communautaire ; lire tous les documents fournis ; demander plus de documents pour une meilleure compréhension ; être présents aux manifestations… Notre travail nous demande un fort investissement, mais c'est un réel plaisir et une grande satisfaction, d'essayer de faire avancer les affaires communales.

Nous votons majoritairement les propositions municipales, mais il y a des sujets sur lesquels nous ne céderons pas : l'agrandissement inconsidéré, la bétonisation de Sorède par la multiplication des lotissements tant que la question de la ressource et de l'utilisation de l'eau indispensable à la vie et notre environnement ; celle des commerces, du marché, des médecins, des parkings… ne seront pas à l'ordre du jour d'une réflexion globale.

Comme vous ne pouvez l'ignorer notre vision de Sorède est différente de celle de la majorité.

Cela fait des années que nous sommes conscients de l'impact de notre fonctionnement sur le climat et notre environnement.

Alors pourquoi continuer dans le même sens ?

Créons des espaces verts, des îlots de fraîcheur où la population pourrait se rencontrer, des passages dédiés à la biodiversité… Des parkings ombragés, des cours d'école désimperméabilisées. « Sorède la solaire », à quand des panneaux photovoltaïques et des récupérateurs d'eau sur les bâtiments municipaux ?

Au contraire la commune détruit : rue de Costabonne un espace vert vendu pour construire une maison. Nous craignons désormais pour tous les autres espaces verts du village. C'est une fuite en avant, jusqu'où iront-ils ?

L'avis des riverains, pour des sujets qui les concernent serait, il nous semble, la première chose à faire. Mais encore une fois, **la démocratie participative, ne fait pas partie des pratiques de la municipalité.** On vous invite lorsque les projets sont déjà ficelés.

L'année vient de s'écouler et les projets de constructions, finiront par voir le jour.

Le fait que les commerces souffrent, que le marché se meurt et qu'une classe ait fermé en 2022, ne sera pas compensé par de nouveaux habitants qui iront le plus souvent acheter au supermarché et ne seront pas forcément de jeunes parents. En effet, sur les 190 logements prévus, la mairie envisage la venue de 23 enfants (s'ils vont au collège ou au lycée, cela ne fera pas réouvrir la classe fermée).

Ne pourrions-nous envisager un lotissement communal à taille humaine, pour les jeunes de Sorède, à prix abordable, comme cela se fait ailleurs,

Nous sommes inquiets quant au projet ER5, (centre village), car nous avons demandé à combien se montait le coût depuis le premier achat et projet : 638 929 € !

Depuis 2020, le comité de pilotage ne s'est réuni qu'une seule fois, les riverains en étant exclus. Nous pensons que plutôt que de demander toujours à un cabinet extérieur de monter des projets qui ont un coût et qui ont tous été refusés, nous aurions pu passer par les services du Département le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, dont une des missions est d'« *être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, sans se charger de la maîtrise d'œuvre* ».

Ainsi ce projet aurait été plus en cohérence avec les exigences environnementales et urbanistiques.

Certes la vente des terrains à un promoteur viendra renflouer les caisses de la commune, mais en attendant, cet espace qui n'est acheté qu'en partie est arrêté pour cause de recours et procès. L'entêtement et l'acharnement du maire, à vouloir exproprier une propriétaire et rester sur un accord de vente verbal, vieux de 19 ans, auprès d'une autre propriétaire, n'est pas fait pour que le projet se réalise à court terme, car ces terrains font partie d'une Déclaration d'Utilité Publique, invendables à un particulier.

Depuis deux ans, le changement climatique s'accentue.

Des solutions existent, qui nécessitent comme nous l'avons déjà indiqué des changements radicaux des modes de gérance.

Même le président de l'Association des Maires de France du département fait le constat que nous ne pouvons plus accueillir autant de personnes qu'autrefois, mais pas à Sorède.

« La terre s'est imposée l'homme pour châtiment » Pablo NERUDA.

Notre tribune de l'opposition est un droit d'expression libre que nous assumons.

Bon any a tothom.
Bonne année à tous.

soredepourvousetavecvous@gmail.com

Yvette PERIOT – J-Louis MATS – Philippe GUIMEZANES

Document transmis le 15 décembre 2023.

TRI DES BIODÉCHETS : VOUS AVEZ DE BEAUX RESTES, COMPOSTEZ-LES !



Depuis le 1er janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire impose aux collectivités de mettre à disposition des habitants des solutions de tri des biodéchets. Engagée depuis de nombreuses années dans la valorisation des déchets alimentaires, la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris (CC ACVI) renforce son action en faveur du compostage et propose des solutions gratuites. Une gratuité qui répond à la volonté des élus communautaires de rendre ces dispositifs accessibles à tous

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Vous avez un jardin et vous avez envie de fabriquer votre propre engrais naturel ? Le composteur mis à disposition gratuitement par la CC ACVI, quelques précieux conseils des ambassadeurs du tri et un peu d'huile de coude et le compostage individuel est fait pour vous.

Pour obtenir votre composteur, faites votre demande au 04.68.81.63.77. Un agent en charge de la prévention des déchets vous recontactera pour fixer un rendez-vous au siège de la CC ACVI (3 impasse de Charlemagne à Argelès-sur-Mer). Là, vous pourrez récupérer votre composteur et poser toutes vos questions pour réussir votre compost « maison ».

CRÉATIONS DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Si vous vivez en appartement ou que vous souhaitez vous investir collectivement dans cette démarche, la CC ACVI vous accompagne dans la mise en place de composteurs partagés. À l'échelle d'un immeuble, d'un quartier ou d'une commune, le porteur de projet peut prendre contact avec les ambassadeurs du tri communautaires **par mail à biodechets@cc-acvi.com.**

Un rendez-vous sur site permettra de réaliser un diagnostic et de proposer une solution adaptée à votre projet (emplacement, dimensionnement, modalités d'utilisation, formation…). Par la suite, les agents de la CC ACVI vous accompagnent dans le temps pour faire vivre le site et créer une véritable dynamique collective autour du compostage de proximité.

Plus d'infos au **04.68.81.63.77** ou à **biodechets@cc-acvi.com et sur www.cc-acvi.com**

QUELS DÉCHETS PEUT-ON COMPOSTER ?

Sans hésiter : les déchets de cuisine (épluchures, fanes, marc de café, pain, laitages, fruits et légumes abîmés…), les produits périmés et certains déchets domestiques (mouchoir en papier, essuie-tout, cendres de bois…)

Avec modération : viandes, poissons, coquilles d'œuf, coquillages.

Surtout pas : les produits synthétiques, les couches-culottes, les sacs plastiques (même biodégradables) et les produits chimiques (bois traités…)

Enfin, bien qu'ils soient compostables, **il est recommandé d'amener les déchets de jardin (feuilles mortes, tontes de pelouse, fleurs fanées, tailles d'arbres…) en déchetterie.**

Quoi qu'il en soit, le compostage est une affaire de dosage et d'équilibre. Les agents de la prévention des déchets de la CC ACVI sont là pour vous conseiller.

MAIRIE

Ouverture des bureaux au public de 9h à 12h et de 15h à 18h du lundi au jeudi, le vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Standard :	**04.68.89.22.06**
Email : contact@mairie-sorede.fr	
Site Internet : www.mairie-sorede.fr	lledesorede
Etat civil - Elections	04.68.89.52.42
Urbanisme	04.68.89.52.49
Comptabilité	04.68.89.52.41
Police municipale	07.56.05.79.75
Services techniques	06.75.49.76.92
Urgence mairie week-end	07.86.56.34.85

LOCATION DES SALLES COMMUNALES AUX HABITANTS

La municipalité met à la disposition de ses habitants :

- Salle polyvalente rue de la Gabarre - 100€/ jour
- Salle des fêtes rue de la Sardane - 200€/ jour
- Salle du club Amitié et Loisirs rue de la Sardane - 100€/ jour

PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL AUX HABITANTS

Tables, chaises ou bancs à disposition des habitants sur réservation 04.68.89.52.42.

NAVETTE COMMUNALE GRATUITE :

Trajets délimités. Consultez les plans disponibles en mairie ou sur www.mairie-sorede.fr Tél 06.70.46.93.26.

JOURS DE MARCHÉ :

Tous les vendredis de 7h à 13h, le marché vous attend place Combes. Venez découvrir les spécialités locales issues de nos producteurs.

PILES ÉLECTRIQUES

Des conteneurs pour vos piles usagées sont disponibles en mairie.

RECYCLAGE DES BOUCHONS EN LIÈGE



Sorède soutient le Plan Départemental de Valorisation du Liège et son partenaire l'Institut Méditerranée du Liège qui ont la volonté de recycler valoriser les bouchons (transformés en granulés pour isolant thermique...). Point de collecte en mairie.



RECYCLAGE DES BOUCHONS PLASTIQUES

Déposer en mairie aux heures d'ouverture.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI

La collecte est assurée par la Communauté de Communes des Albères Côte Vermeille Illibéris. Pour connaître les jours de ramassage consultez le site www.cc-alberes-cote-vermeille.fr ou téléphonez au 04.68.81.85.71 ou 04.68.81.63.77 - www.cc-acvi.com

DÉCHÈTERIES

Avenue des Baléares à Laroque des Albères - tél 04.68.95.43.77
Chemin du Mas San Père à Argelès-sur-Mer - tél 04 68 81 01 07
Ouvertes du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, fermées dimanches et jours fériés. Carte d'accès à retirer à la CCACVI

VERRE

Des conteneurs spéciaux pour les verres sont à votre disposition dans le village : parking route de Laroque, ou Vallée Heureuse au Christ, passage à gué, route d'Argelès

TEXTILES

Containers à disposition : rue du Stade et rue de la Gabarre.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La **recyclerie d'Elne** organise la collecte des encombrants le 3ème lundi de chaque mois. S'inscrire au **09 54 61 07 83**.

DÉPANNAGE URGENT

ERDF dépannage	**09 726 750 66**
Orange dépannage	**3900**
Urgences eau potable et assainissement : (24h/24h & 7j/7j)	**04.68.95.21.95**

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

La circulation dans les massifs forestiers est règlementée du 1/07 au 15/09 selon le risque du jour. Consultez avant de partir le site www.prevention-incendie66.com

SÉCURITÉ

Sapeurs pompiers	**18**
Gendarmerie St Genis des Fontaines	**17**
	ou 04.68.89.70.07
Préfecture des P-O	**04.68.51.66.66**

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Carte grise, permis conduire, passeport... site **www.ants.gouv.fr** ou tél **34.00**

JUSTICE

Conciliateur de justice :
Floréal Garcia 06 38 33 76 63

Point d'Accès au Droit
sur RDV 04 68 66 34 56.

SOCIAL - EMPLOI

PÔLE EMPLOI : 1 imp. Sarcelles - Argelès/Mer **3949**

ASSOCIATION D'AIDES À DOMICILE :
1er étage bureau de poste de Sorède
9h-12h et 14h-17h - 04.68.98.35.28

ASSISTANTE SOCIALE : Maison Sociale Département - 2 boulevard d Hériot - Argeles/mer - **04 68 95 35 10.** Permanence en mairie de Sorède le premier jeudi du mois de 9h à 12h.

MISSION LOCALE JEUNES :
14 Rue des Martins-Pêcheurs
66700 Argelès-sur-Mer - **04.68.37.29.78**

RECENSEMENT : Vous venez d'avoir 16 ans... Pensez à vous enregistrer à la mairie. L'attestation qui vous sera délivrée est obligatoire pour l'inscription à divers concours ou examens.

Site web de l'ensemble des informations pratiques
www.service-public.fr

CONTACTS ET URGENCES

POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 OU 04 68 89 70 07 (St Génis des Fontaines)
SAMU : 15
URGENCES EUROPÉENNES : 112
PHARMACIE DE GARDE : 3237
HOPITAL DE PERPIGNAN 04 68 61 76 46
CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25
ENFANCE EN DANGER : 119
VIOLENCES CONJUGALES : 3919